

i2S

Société Anonyme au capital de 1.334.989,54 €
Siège social : 28-30, rue Jean Perrin 33608 PESSAC CEDEX
315 387 688 RCS BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 21 MAI 2026

Précision relative à la date d'inscription en compte

Pour les besoins de la participation à l'Assemblée générale du 21 mai 2026, et conformément à l'article R. 225-95 du Code de commerce, la date d'inscription en compte (*record date*) applicable est le **jeudi 14 mai 2026 à zéro heure, heure de Paris**.

Ainsi, pour pouvoir participer ou se faire représenter à cette assemblée :

— les titulaires d'actions nominatives devront avoir leurs titres inscrits en compte au cinquième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de PARIS, soit le 14 mai 2026, à zéro heure, heure de PARIS,

— les titulaires d'actions au porteur devront justifier de l'inscription de celles-ci, au cinquième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de PARIS, soit le 14 mai 2026, à zéro heure, heure de PARIS, dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ou dans un dispositif d'enregistrement électronique partagé, au moyen d'une attestation de participation délivrée par cet intermédiaire ou par « l'infrastructure de marché DLT ».

Cette date se substitue à celle du mercredi 13 mai 2026 à zéro heure, heure de Paris mentionnée dans l'avis de réunion valant avis de convocation en date du 3 avril 2026.

Information mise en ligne le 12 mai 2026.